

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION
(à insérer dans le colis)

Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25.

Je vous notifie donc par la présente ma décision de rétractation portant sur la vente du bien ci-dessous, merci d'indiquer la quantité :

Commandé le : -----

Reçu le : -----

Votre nom : -----

Votre Adresse : -----

Signature : -----

Date : -----

Merci de bien vouloir procéder au remboursement dès réception du formulaire de rétractation.